
Erratum

Gouvernement du Québec

Décret 703-2009, 18 juin 2009

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
(L.R.Q., c. A-19.1)

CONCERNANT la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de la Ville de Montréal

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 30 juin 2009, 141^e année, numéro 26, page 2821.

À la page 2823, annexe A, la carte suivante aurait dû être publiée :

